

**ASSOCIATION TOURISTIQUE RÉGIONALE DE DUPLESSIS INC.**

**ÉTATS FINANCIERS**

**31 MARS 2015**

**ASSOCIATION TOURISTIQUE RÉGIONALE DE DUPLESSIS INC.**

**ÉTATS FINANCIERS**

**31 MARS 2015**

**SOMMAIRE**

	<b>Page</b>
Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 2
Résultats	3
Évolution de l'actif net	4
État de la situation financière	5 - 6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 19
Renseignements complémentaires	20 - 24

ANDRÉ MONGER, CPA Auditeur, CA  
Gestion André Monger Inc.  
106, rue Napoléon, bureau 200 A  
Sept-Iles Québec G4R 3L7  
Téléphone : 418-962-1515  
Télécopieur : 418-962-1550

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de  
Association Touristique Régionale de Duplessis inc.

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'organisme Association Touristique Régionale de Duplessis inc., qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2015, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### *Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité de l'auditeur*

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

#### *Opinion*

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme Association Touristique Régionale de Duplessis inc. au 31 mars 2015, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### *Autre point*

Le budget a été préparé par l'Organisme sur la base d'hypothèses comptables et financières; conséquemment, je n'exprime pas d'opinion sur ce budget.

1

*Andee Mays CPA Auditeur CA*

Le 11 août 2015

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A122590

## ASSOCIATION TOURISTIQUE RÉGIONALE DE DUPLESSIS INC.

## RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2015

Page 3

	Budget	2015	2014
<b>Produits du Secteur public</b>			
Gouvernement du Québec - Ministère du Tourisme	459 211 \$	459 213 \$	445 731 \$
Entente de partenariat régional en tourisme - Contribution du Ministère du Tourisme	105 000	572 447	51 335
Gouvernement du Québec - Ministère de l'Emploi et de la solidarité sociale	3 000	500	5 128
Gouvernement du Canada - Subvention Emploi d'été Canada	3 329	3 329	3 262
Gouvernance régionale	78 500	71 563	106 933
Taxes sur l'hébergement (note 12)	376 250	296 401	515 822
	1 025 290	1 403 453	1 128 211
<b>Produits du milieu (tableau A)</b>	330 670	330 151	370 546
<b>Total des produits</b>	1 355 960	1 733 604	1 498 757
<b>Frais d'exploitation</b>			
Administration (tableau B)	205 063	188 567	223 708
Accueil, information et distribution (tableau C)	130 089	109 731	97 614
Services aux membres (tableau D)	33 471	32 043	97 623
Soutien et développement de l'offre (tableau E)	314 667	806 060	199 511
Communication (tableau F)	58 779	49 725	41 916
Dépenses de promotion (tableau G)	688 763	619 512	656 605
Frais de perception de la taxe sur l'hébergement (tableau H)	10 750	9 124	9 088
	1 441 582	1 814 762	1 326 065
<b>Excédent (insuffisance) des produits sur les charges</b>	(85 622) \$	(81 158) \$	172 692 \$

## ASSOCIATION TOURISTIQUE RÉGIONALE DE DUPLESSIS INC.

## ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2015

Page 4

---

	Investis en immobi- lisations	Non affectés	2015 Total	2014 Total
<b>Solde au début</b>	209 130 \$	374 850 \$	583 980 \$	411 288 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(38 087)	(43 071)	(81 158)	172 692
Investissement en immobilisations	20 574	(20 574)	-	-
Remboursement de la dette à long terme	31 730	(31 730)	-	-
<b>Solde à la fin</b>	223 347 \$	279 475 \$	502 822 \$	583 980 \$

---

**ASSOCIATION TOURISTIQUE RÉGIONALE DE DUPLESSIS INC.****ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE****31 MARS 2015**

Page 5

	<b>2015</b>	<b>2014</b>
<b>Actif</b>		
Actif à court terme		
Encaisse	-	78 814 \$
Dépôt à terme- 0,65 % rachetable à demande	979 519	906 556
Débiteurs (note 3)	423 898	202 583
Frais payés d'avance	7 135	8 627
	<u>1 410 552</u>	<u>1 196 580</u>
Immobilisations corporelles (note 4)	241 211	245 463
Immobilisations incorporelles (note 5)	6 546	19 807
	<u>1 658 309 \$</u>	<u>1 461 850 \$</u>

**ASSOCIATION TOURISTIQUE RÉGIONALE DE DUPLESSIS INC.****ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE****31 MARS 2015**

Page 6

	<b>2015</b>	<b>2014</b>
<b>Passif</b>		
Passif à court terme		
Découvert bancaire	12 612 \$	- \$
Dette de fonctionnement (note 7)	628 998	137 644
Apports reportés - Entente de partenariat régional en tourisme (note 8)	-	260 520
Apports reportés - taxes sur l'hébergement (notes 9 et 12)	489 457	423 556
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 10)	11 852	14 521
	<b>1 142 919</b>	<b>836 241</b>
Dette à long terme (note 10)	12 568	41 629
	<b>1 155 487</b>	<b>877 870</b>
<b>Actif net</b>		
Investis en immobilisations	223 347	209 130
Non affecté	279 475	374 850
	<b>502 822</b>	<b>583 980</b>
	<b>1 658 309 \$</b>	<b>1 461 850 \$</b>

**Pour le conseil d'administration,**

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur



## ASSOCIATION TOURISTIQUE RÉGIONALE DE DUPLESSIS INC.

## FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2015

Page 7

	2015	2014
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(81 158) \$	172 692 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	23 685	22 269
Amortissement des actifs incorporels	14 402	14 585
	(43 071)	209 546
Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement (note 11)	76 912	55 536
	33 841	265 082
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(19 433)	(2 986)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(1 141)	(1 205)
	(20 574)	(4 191)
<b>Activités de financement</b>		
Emprunts à long terme	-	67 670
Remboursement de la dette à long terme	(31 730)	(11 520)
	(31 730)	56 150
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>(18 463)</b>	<b>317 041</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début</b>	<b>985 370</b>	<b>668 329</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</b>	<b>966 907 \$</b>	<b>985 370 \$</b>
<b>Constitution de la trésorerie et équivalents de trésorerie</b>		
Encaisse	-	78 814 \$
Dépôt à terme	979 519	906 556
Découvert bancaire	(12 612)	-
	966 907 \$	985 370 \$

## 1. Statuts constitutifs et nature des activités

L'Organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, vise la promotion et le développement de l'activité touristique du territoire qu'il dessert. Il est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi sur les impôts et il est conséquemment exempté des impôts.

## 2. Principales méthodes comptables

L'organisme a choisi d'appliquer les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

### **Instruments financiers**

#### *Évaluation des instruments financiers*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des dépôts à terme, des débiteurs et des effets à recevoir.

Les placements en actions privilégiées d'une société privée sont comptabilisés au coût.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent du découvert bancaire, de l'emprunt bancaire, des fournisseurs, des sommes à payer aux administrateurs et dirigeants et de la dette à long terme.

Les actifs financiers de l'entreprise évalués à la juste valeur se composent des actions de sociétés cotées en bourse et des dérivés n'étant pas désignés comme élément d'une relation de couverture.

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### **Instruments financiers (suite)**

#### *Dépréciation*

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. L'organisme détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. Si c'est le cas, il réduit la valeur comptable de l'actif à la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif ou au prix qu'il pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture selon le plus élevé des deux montants. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

#### *Coûts de transaction*

L'organisme comptabilise ses coûts de transactions aux résultats de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, les coûts de transactions relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont présentés en réduction de la valeur comptable de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument en vertu de la méthode du taux d'intérêt effectif.

### **Utilisation d'estimations**

La préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

### **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon les méthodes et les taux indiqués ci-dessous :

	<b>Méthodes</b>	<b>Taux</b>
Bâtiment	Amortissement linéaire	4 %
Stationnement	Amortissement dégressif	10 %
Mobilier et équipement	Amortissement dégressif	20 %
Matériel informatique	Amortissement dégressif	30 %

### Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût. Ils sont amortis en fonction de leur durée de vie utile respective selon les méthodes et les taux indiqués ci-dessous :

	<b>Méthodes</b>	<b>Taux</b>
Logiciel informatique	Amortissement dégressif	30 %
Sites internet	Amortissement linéaire	20 %

### Comptabilisation des promesses de dons

En raison de l'incertitude liée à l'encaissement des montants en cause, l'Organisme ne comptabilise à titre de promesses de dons à la fin de l'exercice que les montants qu'il a effectivement reçus à la date d'achèvement des états financiers.

### Contributions du milieu

À cause de leur incertitude, les cotisations des membres et les produits autres sont comptabilisés sur la base de leur encaissement, les autres contributions sont comptabilisées sur la base d'exercice ou sur la base de leur engagement.

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### Ventilation des charges

L'Organisme se livre à quatre types d'activités : accueil, information et distribution, services aux membres, soutien et développement de l'offre et promotion. Il assume également un également un certain nombre de charges de fonctionnement qui ont communes à l'administration de l'Organisme et à chacun de ses mandats.

L'Organisme ventile une partie de ses charges de fonctionnement général selon des méthodes de répartition qu'il a jugées adapté à chaque type de charge et qu'il utilise avec constance année après année. Les charges liées à la gouvernance et à l'administration générale ne sont pas ventilées. Les charges inhérentes à chaque activité leurs sont dévolues. Les coûts du service des ressources humaines sont ventilés selon l'affectation des ressources humaines à chacune desdites activités.

### Comptabilisation des produits

Les produits sont comptabilisés lorsque les biens sont expédiés ou les services rendus conformément aux conditions des accords de vente, le titre de propriété ou le risque a été transféré, le prix a été établi ou peut être déterminé et l'encaissement est raisonnablement assuré.

## 3. Débiteurs

	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Comptes clients	70 652 \$	120 156 \$
Provision pour mauvaises créances	(4 019)	(2 469)
	66 633	117 687
Subvention à recevoir- EPRT	282 567	-
Taxes d'hébergement	56 249	60 006
Taxes sur les produits et services	17 949	24 390
Dépôt de garantie	500	500
	<b>423 898 \$</b>	<b>202 583 \$</b>

**4. Immobilisations corporelles**

	2015		2014	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrain	36 000 \$	- \$	36 000 \$	36 000 \$
Bâtiment	276 911	127 300	149 611	160 937
Stationnement	17 693	8 634	9 059	10 066
Mobilier et équipement	106 744	80 231	26 513	26 326
Matériel informatique	91 896	71 868	20 028	12 134
	529 244 \$	288 033 \$	241 211 \$	245 463 \$

**5. Immobilisations incorporelles**

	2015		2014	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Logiciel informatique	19 827 \$	15 462 \$	4 365 \$	4 850 \$
Sites internet	63 877	61 696	2 181	14 957
	83 704 \$	77 158 \$	6 546 \$	19 807 \$

**6. Facilités de crédit**

L'Organisme dispose de facilités de crédit, sous forme de marges de crédit - Affaires Visa et Accord D Affaires et de cartes de crédit - Affaires Visa, ayant un montant autorisé de 66 350 \$. Les marges de crédit Affaires Visa et Accord D Affaires ainsi que les cartes de crédit - Affaires Visa portent intérêts au taux préférentiel de l'institution, additionné du taux fixe déterminé lors de l'ouverture, plus 2,0 % et sans date de renouvellement. Au 31 mars 2015, le taux d'intérêt effectif est de 8 %. Les facilités de crédit ne comportent aucune garantie.

**7. Dette de fonctionnement**

	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Comptes fournisseurs	17 392 \$	67 409 \$
Salaires et vacances	29 329	30 924
Retenues à la sources	17 748	8 349
Subventions octroyées en vertu de EPRT	534 529	-
Frais courus	30 000	22 000
Apports perçus d'avance	-	8 962
	<hr/> 628 998 \$	<hr/> 137 644 \$

# ASSOCIATION TOURISTIQUE RÉGIONALE DE DUPLESSIS INC.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2015

Page 14

### 8. APPORTS REPORTÉS - ENTENTE DE PARTENARIAT RÉGIONAL EN TOURISME

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à des projets spécifiques en tourisme.

Le suivi des apports reportés relatifs à l'entente de partenariat en tourisme pour 2014-2015 s'avère comme suit:

	Apports reportés 2014	Perception 2014/2015	Utilisation 2014/2015	Apports reportés 2015
<u>Volet développement</u>				
ATR de Duplessis inc. (taxe sur l'hébergement) (note 9) (page 15)	190 000	\$ 50 000	\$ -	\$ 240 000
Ministère de la Culture	30 000		-	30 000
CLD de la Basse Côte-Nord	27 500		-	27 500
CLD de Caniapiscou	20 000		-	20 000
CLD de la Minganie	15 000		-	15 000
CLD de la MRC de Sept-Rivières	20 000		-	20 000
Sous-total volet développement	302 500	50 000		352 500
<u>Volet promotion</u>				
CLD de la Basse Côte-Nord	50 000	5 000	-	55 000
CLD de Caniapiscou	25 000	5 000	-	30 000
CLD de la Minganie	20 000	5 000	-	25 000
CLD de la MRC de Sept-Rivières	20 000	5 000	-	25 000
MRC du Golfe-du-Saint-Laurent	5 000	5 000	-	10 000
MRC de Caniapiscou	35 000		-	35 000
MRC de Sept-Rivières	37 000	10 000	-	47 000
Municipalité TNO - Lac Walker	3 000		-	3 000
CRÉ Côte-Nord		2 813	-	
MRC de la Minganie:				
- Municipalité d'Aganish	2 211	510	-	2 721
- Municipalité de Baie-Johan-Beetz	690	154	-	844
- Municipalité de Havre-St-Pierre	25 169	6 498	-	31 667
- Municipalité de L'Île d'Anticosti	1 942	429	-	2 371
- Municipalité de Longue-Pointe-de-Mingan	3 448	917	-	4 365
- Municipalité de Natashquan	2 017	510	-	2 527
- Municipalité de Rivière-St-Jean	2 479	982	-	3 461
- Municipalité de Longue-Pointe	2 045		-	2 045
Sous-total volet promotion	235 001	47 813	-	280 001
Utilisation 2010-2015	(276 981)	-	(355 520)	(632 501)
<b>Total</b>	<b>260 520</b>	<b>\$ 47 813</b>	<b>\$ (355 520)</b>	<b>\$ -</b>



**ASSOCIATION TOURISTIQUE RÉGIONALE DE DUPLESSIS INC.**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

**31 MARS 2015**

**Page 15**

**9. APPORTS REPORTÉS - TAXE SUR L'HÉBERGEMENT**

Le suivi de la taxe à l'hébergement pour 2014-2015 est comme suit

**Apports reportés**

	2013-2014	Perception 2014-2015	Utilisation 2014-2015	Apports non utilisés (2 ans) 2014-2015	Reportés à la fin 2014-2015
Crédit Marketing					
- Hôtels - 13,2%	119 884 \$	47 951 \$	(19 900)	(83 826) \$	64 109 \$
- Pourvoies	15 303	7 763	(6 543)	(344)	16 179
Promotion et commercialisation					
- hôtels 70,5%	238 804	255 736	(238 804) (*)	83 826	339 562
- pourvoies 9,5%	49 565	41 404	(21 706)	344	69 607
Fonds de gestion administrative de l'ATR - 5,0%	-	18 571	(18 571)	-	-
<b>Total</b>	<b>423 556</b>	<b>371 425</b>	<b>(305 524)</b>	<b>-</b>	<b>489 457</b>

Frais de perception par le Ministère  
du Revenu du Québec

	-	9 123	(9 123)	-	-
<b>Total</b>	<b>423 556 \$</b>	<b>380 548 \$</b>	<b>(296 401) \$</b>	<b>- \$</b>	<b>489 457 \$</b>

(\*) Un montant de 50 000 \$ a été alloué à l'entente de partenariat

**10. Dette à long terme**

	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Emprunt, d'un montant original de 67 670 \$, au taux de 5,15 %, garantie par le terrain, le stationnement et la bâtisse d'une valeur nette comptable de 194 670 \$, remboursable par mensualité de 1 069 \$, intérêts inclus	24 420 \$	56 150 \$
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	11 852	14 521
	<u>12 568 \$</u>	<u>41 629 \$</u>

Les versements au cours des deux prochains exercices sont les suivants :

2016	11 852 \$
2017	12 568 \$

**11. Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement**

	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Débiteurs	(221 315) \$	23 338 \$
Frais payés d'avance	1 492	28 993
Dette de fonctionnement	491 354	29 798
Apports reportés - Entente de partenariat régional	(260 520)	106 165
Apports reportés - taxes sur l'hébergement	65 901	(132 758)
	<u>76 912 \$</u>	<u>55 536 \$</u>

## 12. Engagements taxes sur l'hébergement

### Taxes sur l'hébergement

Le 10 janvier 2008, l'Organisme a signé une entente avec le ministère du Tourisme concernant, entre autres choses, les responsabilités et obligations des parties relativement à la gestion de la taxe sur l'hébergement.

Ainsi, parmi les obligations que l'Organisme doit respecter, l'on retrouve ce qui suit :

- il doit allouer un minimum de 55 % du budget constitué à partir de la taxe sur l'hébergement en des actions visant la promotion et la publicité de la région touristique de Duplessis;
- il doit allouer un maximum de 15 % du budget constitué à partir de la taxe sur l'hébergement, et ceci au prorata du taux d'occupation, un crédit marketing à l'intention des établissements d'hébergement membres de l'ATR;
- il peut allouer, sur résolution de son conseil d'administration, au développement de l'offre touristique régional un maximum de 25 % du budget constitué à partir de la taxe sur l'hébergement;
- il peut allouer, au soutien administratif du plan d'action annuel, un maximum de 5 % du budget constitué à partir de la taxe sur l'hébergement.

## 13. Engagements contractuels

Les engagements pris par l'organisme en vertu de baux totalisent 19 878 \$ et les versements à effectuer au cours des quatre prochains exercices sont les suivants :

### Location du photocopieur et d'autres équipements de bureau

2016	5 748 \$
2017	5 748 \$
2018	5 748 \$
2019	2 634 \$

### Contrat de location du panneau publicitaire - Aéroport de Sept-Iles

2016	1 787 \$
2017	1 821 \$
2018	1 856 \$
2019	1 891 \$

## 14. Instruments financiers

### Politique de gestion des risques

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante fournit une mesure des risques à la date du bilan.

### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière.

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. L'organisme n'exige généralement pas de caution.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

Pour les autres créances, l'organisme évalue, de façon continue, les pertes probables et constitue une provision pour pertes en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché.

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur et ceux à taux variable à un risque de trésorerie.

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La gestion prudente du risque de liquidité suppose le maintien d'un niveau de liquidités suffisant, l'accès à des facilités de crédit appropriées et la capacité de liquider des positions prises sur le marché. L'organisme est d'avis que ses ressources financières récurrentes lui permettent de faire face à toutes ses dépenses.

## 15. Éventualités

Développement touristique et de soutien aux ATR

En avril 2015, l'Organisme a signé une entente de partenariat avec la Ministre du Tourisme du Gouvernement du Québec pour l'exercice financier 2015-2016. L'Organisme bénéficie d'une subvention annuelle de l'ordre de 384 211 \$ pour son fonctionnement de base, laquelle est conditionnelle à certains critères à respecter et incluant notamment :

-le total des subventions accordées par l'ensemble des ministères et organismes du gouvernement du Québec et du gouvernement fédéral pour la réalisation des responsabilités et engagements prévus à l'entente ne pourra excéder 80 % des revenus totaux annuels de l'Organisme ;

- l'Organisme devra assurer une participation financière minimale du milieu de 20 % de ses revenus totaux annuels. La contribution financière du milieu, excluant les revenus provenant de la taxes sur l'hébergement, est de 23 %.

Au 31 mars 2015, l'Organisme respecte les exigences imposées.

## 16. Chiffres de l'exercice précédent

Certains chiffres de l'exercice 2014 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2015.

**ASSOCIATION TOURISTIQUE RÉGIONALE DE DUPLESSIS INC.****RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES****EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2015**

Page 20

---

	<b>Budget</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
<b>Tableau A</b>			
<b>Produits du milieu</b>			
Cotisations des membres	78 500 \$	75 765 \$	76 523 \$
Publicité et promotion	75 200	86 340	75 572
Guide touristique	119 500	115 390	117 678
Carte motoneige	8 630	8 762	8 762
Le Québec maritime	9 000	10 090	9 508
Grand prix du tourisme	1 304	1 304	30 685
ATR (Inter-régionale)	4 400	4 461	2 411
Journée de l'industrie	-	-	33 622
Intérêts	6 000	7 963	7 625
Autres	27 093	19 032	7 147
Locations	1 043	1 044	1 013
	<b>330 670 \$</b>	<b>330 151 \$</b>	<b>370 546 \$</b>

---

## ASSOCIATION TOURISTIQUE RÉGIONALE DE DUPLESSIS INC.

## RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2015

Page 21

	Budget	2015	2014
<b>Tableau B</b>			
<b>Administration</b>			
Salaires et charges sociales	75 845 \$	62 326 \$	97 257 \$
Affiliations et abonnements	5 000	5 866	5 030
Assurances	3 581	2 798	3 325
Conseil d'administration	10 000	20 936	12 440
Créances douteuses	1 000	1 050	(2 557)
Fournitures de bureau et papeterie	6 500	4 626	6 344
Frais bancaires	2 000	850	1 821
Frais de déplacements et de représentation	6 500	7 752	9 311
Frais de location et entretien des équipements	6 200	6 184	6 178
Frais de vérification comptable	5 912	5 912	5 912
Frais d'intérêts sur la dette à long terme	3 000	1 809	2 849
Frais informatiques	4 500	742	5 081
Frais postaux	7 500	4 482	4 323
Frais reliés à la bâtisse et au terrain	18 000	17 102	15 664
Honoraires professionnels	1 000	1 252	-
Amortissement des immobilisations corporelles	25 000	23 685	24 665
Amortissement des actifs incorporelles	15 000	14 402	13 528
Frais de formation	1 500	3 660	3 929
Frais d'embauche	500	-	857
Divers	3 525	1 973	3 751
Contribution annuelle E.E.Q.	3 000	1 160	4 000
	205 063 \$	188 567 \$	223 708 \$

**ASSOCIATION TOURISTIQUE RÉGIONALE DE DUPLESSIS INC.**

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2015**

Page 22

	Budget	2015	2014
<b>Tableau C</b>			
<b>Accueil, information et distribution</b>			
Salaires et charges sociales	62 415 \$	58 900 \$	43 082 \$
Actions - réseau d'accueil	12 000	3 716	13 664
Comité de gestion réseau d'accueil	-	142	210
Édition et distribution de documents touristiques	30 000	22 094	15 655
Études	-	500	1 500
Frais de déplacements et de représentation	5 000	4 078	2 602
Réseaux de distribution et matériel s'accueil	3 774	3 410	2 999
Signalisation touristique	12 000	12 000	12 563
Tournée de familiarisation des préposés des BAIT	4 900	4 891	5 339
	<b>130 089 \$</b>	<b>109 731 \$</b>	<b>97 614 \$</b>

**Tableau D**

**Services aux membres**

Salaires et charges sociales	26 571 \$	25 720 \$	24 864 \$
Événements à l'intention des membres	1 600	1 701	40 641
Formation - services aux membres	-	224	1 649
Frais de déplacements et de représentation	800	461	132
Grands Prix du tourisme	3 500	3 178	29 698
Publications aux membres	1 000	759	639
	<b>33 471 \$</b>	<b>32 043 \$</b>	<b>97 623 \$</b>



**ASSOCIATION TOURISTIQUE RÉGIONALE DE DUPLESSIS INC.****RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES****EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2015**

Page 23

	<b>Budget</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
<b>Tableau E</b>			
<b>Soutien et développement de l'offre</b>			
Salaires et charges sociales	57 527 \$	57 133 \$	44 925 \$
Frais de déplacements et de représentation	32 900	18 226	7 645
Recherche - Plan stratégique	13 240	24 379	44 501
Dossier motoneige	-	-	325
Entente de partenariat en tourisme	210 000	706 120	101 170
Formation	1 000	202	945
	<b>314 667 \$</b>	<b>806 060 \$</b>	<b>199 511 \$</b>

**Tableau F****Communication**

Salaires et charges sociales	51 279 \$	46 555 \$	38 536 \$
Frais de déplacement	2 000	1 821	509
Formation communications	1 000	25	1 876
Activités médiatiques	2 000	-	400
Rédaction, traduction, correction	2 500	1 324	595
	<b>58 779 \$</b>	<b>49 725 \$</b>	<b>41 916 \$</b>

**ASSOCIATION TOURISTIQUE RÉGIONALE DE DUPLESSIS INC.**

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2015**

Page 24

	Budget	2015	2014
<b>Tableau G</b>			
<b>Dépenses de promotion</b>			
Salaires et charges sociales	123 691 \$	114 941 \$	109 661 \$
Banque de photos et images	33 000	23 497	1 000
Conception graphique des publicités	35 000	6 320	65 516
Contribution agence de promotion- Le Québec maritime	26 872	26 872	25 000
Crédits Marketing	-	17 441	26 127
Formation de mise en marché	-	108	2 219
Frais de déplacements et de représentation	5 500	3 767	5 381
Guide touristique	61 000	56 903	57 057
Matériel promotionnel	25 500	9 983	4 611
Participation à des salons, foires, congrès et mission commerciales	8 000	15 095	12 404
Placements hors Québec	40 000	35 250	48 250
Placements médias (télé, imprimés et web)	239 700	232 859	221 702
Placements régionaux	2 000	1 000	4 292
Promotion inter-régionales	10 000	15 135	5 198
Sites Web	17 000	15 827	9 054
Télécommunications	13 000	12 334	11 500
Tournées journalistiques	5 000	3 135	3 578
Études de clientèles	2 500	-	6 800
Projets pourvoires	35 000	21 706	29 967
Le Québec maritime - frais de déplacements remboursés	6 000	7 339	7 288
	<b>688 763 \$</b>	<b>619 512 \$</b>	<b>656 605 \$</b>

**Tableau H**

**Frais de perception de la taxe sur l'hébergement**

Frais de perception de la taxe sur l'hébergement	10 750 \$	9 124 \$	9 088 \$
--	-----------	----------	----------